

**RÉSOLUTION 30-SCE-63**

concernant le projet de réorientation du programme de certificat en informatique (4202) – Étude de viabilité.

---

adoptée par la Sous-commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trentième réunion le mercredi 21 septembre 2005, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, au local C-2346.

**ATTENDU** les résolutions 237-CE-1615 et 237-CE-1615A, en date du 9 juin 2005, approuvant le projet de modification du programme de certificat en informatique – 4202 et demandant une étude de viabilité pour ledit programme modifié ;

**ATTENDU** le triptyque présentant les modifications du programme ;

**ATTENDU** le document *Projet de réorientation du programme de certificat en informatique (4202) – Étude de viabilité* ;

**ATTENDU** les éclaircissements fournis par M. Alain Charbonneau, directeur du Module de l'informatique ;

**ATTENDU** le faible taux de réponses à l'enquête ;

**ATTENDU** qu'une majorité de répondants à l'enquête compte déjà parmi la clientèle de l'Université ;

**ATTENDU** que le questionnaire vérifiait l'intérêt des répondants envers le programme et non leur intention de s'inscrire ;

**ATTENDU** que les scénarios envisagés ne montrent pas que le nombre de 35 étudiants par groupe-cours pourra être atteint ;

**ATTENDU** le nombre de cours exclusifs au programme de certificat en technologies de l'information ;

**ATTENDU** les explications du doyen des études ;

**ATTENDU** les discussions en séance ;

Sur proposition de M<sup>me</sup> Madeleine Lussier appuyée par M. Jacques-André Lequin

**IL EST RÉSOLU :**

**DE DONNER** avis à la Commission des études de maintenir la suspension des admissions au programme de certificat en technologies de l'information.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**\*\*\* DOCUMENT ORIGINAL SIGNÉ**

La secrétaire,

Évelyne Fortin

**RÉSOLUTION 30-SCE-64**

concernant le projet de modification du programme de certificat en psychologie du travail (4458) – Plan de formation.

---

adoptée par la Sous-commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trentième réunion le mercredi 21 septembre 2005, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, au local C-2346.

**ATTENDU** la demande faite par la Commission des études lors de sa deux cent trente-huitième réunion tenue le 8 septembre 2005 ; (procès-verbal à paraître)

**ATTENDU** la description des cours visés par la demande ;

**ATTENDU** le plan de formation proposé ;

**ATTENDU** les éclaircissements fournis par M. Éric Gosselin, promoteur du projet de modification du programme de certificat en psychologie du travail ;

**ATTENDU** les explications du doyen des études ;

**ATTENDU** les discussions en séance ;

Sur proposition de M<sup>me</sup> Madeleine Lussier appuyée par M<sup>me</sup> Francine Sinclair

**IL EST RÉSOLU :**

**DE CONFIRMER** à la Commission des études l'appui sans réserve concernant le plan de formation du projet de modification du programme de certificat en psychologie du travail – 4458.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**\*\*\* DOCUMENT ORIGINAL SIGNÉ**

La secrétaire,

Évelyne Fortin